

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/04/2015

Réception par le Prefet : 16/04/2015

Publication : 23/04/2015



Département
Haut-Rhin

Extrait des délibérations
du Conseil Départemental

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG 2015-4-1-11

Séance du jeudi 16 avril 2015

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR
SIEGER AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS**

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HABIG, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSEE : Mme JENN donne procuration à M. Michel HABIG

Le Conseil Départemental,


- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Départemental,
- VU les articles L.3121-22 et L.3121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la désignation des membres ou des délégués du Conseil Départemental pour siéger au sein des organismes extérieurs,
- VU le rapport du Président du Conseil Départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide à l'unanimité de ne pas désigner au scrutin secret les représentants du Conseil Départemental pour siéger au sein des organismes extérieurs, commissions et groupes de travail dont la liste est jointe à la présente délibération.

- Désigne les Conseillers Départementaux chargés de représenter le Département du Haut-Rhin dans les organismes extérieurs, commissions et groupes de travail dont la liste est jointe à la présente délibération pour les instances au sein desquelles leur désignation est obligatoire, en application des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires.
- Prend acte de la liste des Conseillers Départementaux pressentis pour siéger dans les instances que sont les conseils d'administration, bureaux et présidences destinées à être mises en place ultérieurement par les différents organismes concernés.
- Désigne, concernant la Régie Départementale de Production d'Energie Electrique, Monsieur Didier FRUEHAUF, Directeur Régional EDF, en qualité de personnalité qualifiée au sein du Conseil d'exploitation.
- Désigne, parmi les Conseillers Départementaux chargés de représenter l'Assemblée, les Conseillers Départementaux en qualité de « porteur de parts » du Département du Haut-Rhin au sein de l'assemblée générale de chacune des sociétés à capitaux citées ci-dessous :
 - o La Maison de l'Alsace à Paris
M. Michel HABIG
 - o Alsacienne de Crédit Bail Immobilier (ALSABAIL)
M. Pierre BIHL
 - o Société d'économie mixte pour la construction de logements dans le Haut-Rhin (SEM CLOHR)
Mme Catherine RAPP
 - o Société d'économie mixte ECOPARCS
M. Michel HABIG
 - o Société d'Economie Mixte de Haute Alsace (SEMHA)
Mme Catherine RAPP
 - o Société d'Equipement de la Région Mulhousienne (SERM)
Mme Josiane MEHLEN-VETTER

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté
voix contre
abstentions